

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 05 avril 2022

DELIBERATION

2022/18- MOTION - SOUTIEN A L'UKRAINE ET AU PEUPLE UKRAINIEN.

La guerre, qui dure depuis plus d'un mois en Ukraine, gonfle, de jour en jour, le nombre de réfugiés. Plus de quatre millions d'Ukrainiens ont été contraints de fuir pour rechercher la sécurité et la paix dans des pays limitrophes, notamment la Pologne.

Cette nouvelle guerre, initiée et voulue par le Président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine démontre, s'il le fallait, la fragilité de nos vies et de la paix au cœur même de notre continent, l'Europe.

Ces réfugiés nombreux, dont les rangs vont encore inévitablement grossir, rejoignent toutes celles et ceux qui ont, hier, fui leur pays pour les mêmes raisons alors que se posait la question de l'accueil.

Cette crise de l'accueil, que nous soulignons hier, prend une coloration et une ampleur nouvelle aujourd'hui, par le nombre de celles et ceux qui se déplacent, de l'Ukraine, au cœur de notre Europe, vers des pays plus sûrs ;

Faut-il le rappeler de nouveau : il n'y a pas de bons ou mauvais réfugiés et on ne choisit pas celles ou ceux que l'on veut ou peut accueillir.

Cela est vrai pour l'Union Européenne, pour la France et pour nos villes accueillantes.

Lomme accueillante, a déjà ouvert ses portes, ne fait pas de différence entre les un.es et les autres et se prépare avec les habitants, les associations et les services municipaux, à héberger, soutenir et reconforter les réfugié.es et exilé.es à venir.

L'Union Européenne a su réagir et prouver que la construction de l'Europe répondait à ces impératifs de paix et de solidarité en condamnant l'agression, en organisant les protections et l'accueil nécessaires.

Nous souhaitons que cela soit le début d'une prise de conscience alors que les mouvements de migrations vont continuer et s'amplifier en raison de guerres et des changements climatiques.

Nous appelons dans ces circonstances à la raison et à un cessez le feu immédiat afin de protéger les Ukrainiens.nes et mettre fin au conflit.

Nous marquons notre respect et notre solidarité à l'État démocratique d'Ukraine, à son peuple, et à son Président Volodymyr Zelensky.

Nous confirmons que notre ville s'engage dans toutes formes d'aide et de soutien afin de collecter des dons pour l'Ukraine et les pays accueillants. C'est aujourd'hui un devoir et une urgence humanitaire.

Nous appelons nos habitants à faire connaître aux services municipaux toute forme d'hébergement pouvant accueillir les Ukrainien.nes qui arrivent et à apporter aide ou marque de sympathie et de soutien au peuple Ukrainien.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ÉMETTRE** un avis favorable à cette motion.

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : M. MOULIN

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme